

IDENTIFIER ET GERER LES SITUATIONS PRESUMEEES DE HARCELEMENT MORAL



Public : Membres de directions/DRH/RRH//Membres du CSE/Chargé de prévention/Responsable sécurité/Responsable relations sociales/juriste et responsable juridique

Prérequis : Aucun

Durée : 1 jour (7 heures)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Définir les RPS et le cas du harcèlement moral
Repérer les origines du harcèlement
Prévenir et agir face au harcèlement moral en entreprise

CONTENU DE LA FORMATION

Définir les RPS et le harcèlement moral

Les RPS et le harcèlement moral : identification et typologies
Les enjeux : humains, organisationnels, juridiques et économiques
La prévention : les 3 niveaux et les 9 principes
Le cadre et les mesures réglementaires vis-à-vis de l'employeur
Les différentes approches du phénomène
Ce qui relève de ce qui ne relève pas du harcèlement moral

Repérer les origines et les conséquences du harcèlement moral

Les origines contextuelles et les origines relationnelles
Les conséquences spécifiques du harcèlement moral sur la santé

Prévenir et agir face au harcèlement moral en entreprise

Les acteurs internes et externes : obligations et responsabilités
Le plan de prévention : les étapes de construction
La gestion d'une situation de harcèlement moral : l'entretien

- Les différentes typologies de plaignants et de personnes mises en cause
- Les étapes à suivre durant l'entretien
- Les attitudes à adopter face à la personne : neutralité, distance, attitude facilitante...
- Ce qu'il faut dire ou ne pas dire... et les questions à poser
- Les solutions et mesures de protection immédiate : médiation, prise en charge en interne...

Savoir tirer les conséquences et gérer le post harcèlement

Comment réussir à parler de harcèlement dans votre entreprise et lever le tabou ?
Comment articuler prévention RPS et prévention du harcèlement ?
Mettre en place une Charte de prévention du harcèlement moral et sexuel et les affichages obligatoires
Créer un comité de prévention du harcèlement moral
Comment faciliter les remontées d'informations pour favoriser l'identification des situations difficiles ?
Comment utiliser le « devoir d'alerte » ?
Etablir le protocole de gestion d'un cas de harcèlement : que doit-il contenir ? qui fait quoi ?
Comment évaluer le risque « harcèlement » et le faire figurer dans le Document Unique ?

Intervenant : Consultant en prévention des risques psycho-sociaux intervenant notamment dans la prévention et le traitement de crise

Méthodes et outils pédagogiques

Formation présentielle réalisée dans une salle de formation équipée
Exposés théoriques
Etude de cas concrets
Mises en situation et jeux en groupe

Modalités de suivi et d'évaluation

Attestation de présence
Questionnaire de satisfaction
Quiz

Organisme de formation
enregistré sous le numéro
de déclaration d'activité
11 75 49020 75

